

"Célébration de l'amour" à Arcachon : retour sur l'affaire

Author : Maximilien Bernard

Categories : [Brèves](#), [Perepiscopus](#), [Points Non Négociables](#), [Relativisme](#)

Date : 3 septembre 2020

Le lecteur qui avait relevé [cette étrange célébration](#) me demande de diffuser le message qui suit, suite au quiproquos de cette annonce paroissiale. Je souligne simplement qu'il ne s'agissait pas de s'en prendre à Monsieur **Marion Szerment**, mais de s'étonner de cette étrange "célébration" dans une église catholique. Un autre lecteur me signale que c'est le vicaire qui va célébrer et non le curé. Peu importe : il me semble que la responsabilité du curé est bien engagée dans cette affaire. Et c'est d'abord à l'autorité ecclésiale que ce blogue s'adresse et non aux fidèles, lesquels sont, malheureusement, bien souvent induits en erreur et confortés dans leur erreur par certaines autorités cléricales. C'est ce poison du relativisme dénoncé par les derniers papes qui est évoqué ici.

maximilienbernard@perepiscopus.org

De nos jours plus personne ne sait dire, ni écrire, «Madame», «Mademoiselle», «Monsieur»; cela aurait évité un fâcheux malentendu.

De plus annoncer cette union sur la feuille paroissiale ressemble fort à une publication de ban de mariage, même si le terme n'y est pas. Si je me souviens à peu près correctement de mon catéchisme, le divorce avec remariage est un adultère. Si ce n'est pas une «union» homosexuelle, un péché peut donc en cacher un autre. La formulation de cette annonce est ambiguë, mais très adroite car elle permet de dire : Aux vrais catholiques : «Mais non, pas d'inquiétude, il n'y a pas de mariage, pas de messe, pas de

sacrement» Aux autres : «Vous aurez votre cérémonie, vos toilettes, la musique, les fleurs, les photos sur le parvis de l'église avec vue sur la mer ». La famille aura l'impression de venir à un mariage.

L'opinion générale, malheureusement souvent ignorante, ne retiendra que ça et pourra clamer haut et fort que «maintenant l'Église a changé, elle est devenue «tolérante» puisqu'elle accepte de marier les divorcés». Ceci étant dit, tout pécheur a droit à la miséricorde de Dieu. Personne n'a le droit de juger le pécheur, mais on a tous le devoir de combattre le péché, et ce n'est pas en «bénissant» un péché commis ou à commettre qu'on y parvient.

Assisterons-nous un jour à la bénédiction d'une initiation maçonnique, d'un avortement ? Pourtant les francs-maçons repentis ou les pauvres femmes amenées à commettre un geste irréparable sont aimés et pardonnés par Dieu. Dieu hait le péché, mais il aime le pécheur. Cette vague d'interrogations et de protestations à laquelle nous venons d'assister n'est en aucune manière une attaque contre Monsieur Szerment qui a droit comme tous au respect de sa vie privée. Elle reflète plutôt l'inquiétude de nombreux catholiques face aux dérives de plus en plus fréquentes et croissantes de l'Église, tout au moins de certains de ses ministres, ces dernières décennies.